Date:

Madame la Ministre,

Nous, sollicitons votre soutien au projet de résolution visant à créer un groupe intergouvernemental scientifique et politique chargé de la pollution chimique et des déchets. Comme vous le savez sûrement, un projet de résolution visant à créer un tel groupe intergouvernemental sera présenté lors de la prochaine réunion de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA5.2) qui se tiendra du 28 février au 2 mars 2022 à Nairobi, au Kenya.

L'*International Panel on Chemical Pollution* (IPCP) a lancé une pétition pour la création de cette gouvernance globale de la pollution chimique et des déchets. Cette initiative d’IPCP s’inspire des autres organisations pour le climat et la biodiversité tel que GIEC et le IPBES. Nous, signataires français de cette pétition et scientifiques experts de cette problématique, sommes très préoccupés par la menace que représentent la pollution chimique et les déchets mal gérés, tant pour la santé humaine qu’environnementale. Selon des études récentes, la charge toxique globale provenant de l'exposition à un petit nombre de contaminants chimiques bien étudiés, mais encore mal gérés est à l'origine de plus d'un million de décès prématurés dans le monde chaque année, équivalant aux effets associés au tabagisme passif. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la production mondiale de substances chimiques et de déchets augmente continuellement et que les programmes de surveillance sont insuffisants.

Comme l'illustrent les priorités de travail de l’UNEP pour 2022-25, la communauté internationale est déterminée à s'attaquer conjointement aux trois menaces environnementales mondiales interconnectées que sont le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution chimique et les déchets. Une série de rapports d'information préparés par l’UNEP en réponse aux résolutions de l'UNEA4 ont démontré la nécessité de disposer d'évaluations scientifiques solides, crédibles et faisant autorité pour soutenir des réponses politiques adaptées visant à atténuer les risques posés par les substances chimiques, les déchets et la pollution à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Ces évaluations doivent être réalisées par des experts compétents, indépendants et représentatifs, dans le cadre d'un processus ouvert et transparent.

Un certain nombre d'organismes scientifiques et politiques traitent déjà de questions spécifiques dans le domaine de la pollution chimique, par exemple dans le cadre des conventions de Bâle, de Rotterdam, de Stockholm et de Minamata. Toutefois, il existe des lacunes importantes dans la couverture de tous les problèmes critiques. En outre, les cadres existants ne disposent généralement pas de mécanismes permettant de prendre en compte de manière proactive les menaces nouvelles et émergentes, ou de travailler efficacement avec le GIEC et l'IPBES.

La pollution chimique et les déchets constituent une menace environnementale mondiale qui ne connaît pas les frontières nationales. Comme le montre le cas du changement climatique et de la perte de biodiversité, ces problèmes complexes ne peuvent être résolus que par des efforts concertés de chaque membre de la communauté internationale, qui reposent sur des connaissances scientifiques continuellement enrichies. Les enseignements tirés du GIEC et de l'IPBES montrent également que les avantages à moyen et long terme de ces organisations, dépassent de loin les investissements à court terme.

Pour répondre à ce besoin, plusieurs pays présenteront un projet de résolution lors de la prochaine réunion de l'UNEA5.2, appelant à la création d'un groupe intergouvernemental scientifique et politique pour les substances chimiques, les déchets et la pollution. Ces pays sont désormais le Costa Rica, le Ghana, le Mali, la Suisse, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Uruguay. Nous demandons au gouvernement français de coparrainer ce projet de résolution et de soutenir le projet de résolution lors de l'UNEA5.2.

En conclusion, un groupe intergouvernemental scientifique et politique est indispensable pour faire face aux menaces que représentent les substances chimiques, les déchets et la pollution. Ce groupe intergouvernemental permettra également de mieux identifier et de promouvoir les mesures permettant de faire face conjointement à cette menace, ainsi qu'au changement climatique et à la perte de biodiversité. Nous vous demandons ainsi de soutenir, au nom du gouvernement français, cette initiative essentielle pour le renforcement de la gouvernance mondiale des menaces environnementales dans la perspective d'une gestion durable de l’environnement.

Nous souhaiterions avoir une réponse à notre lettre avant l'UNEA5.2, en expliquant la position de votre gouvernement sur cette proposition.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Vous trouverez un lien vers le projet de résolution pour un groupe intergouvernemental scientifique et politique chargé de la pollution chimique et des déchets : <https://tinyurl.com/a3wc456s>